

SAVOIR RÉALISER LES VÉRIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES DES ÉLÉVATEURS DE PERSONNE A MOBILITÉ RÉDUITE



CH2

Élévateur de Personne à Mobilité Réduite PMR- Arrêté du 1/03/2004

2 JOURS

Réglementation - Prévention - Sécurité des personnes

14 HEURES

Formation Initiale

PUBLIC

- > Technicien intervenant sur les élévateurs de personne à mobilité réduite

PRÉREQUIS

- > Techniciens d'exploitation (Niveau I minimum)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Documents techniques et réglementaires
- > Élévateur PMR monté sur bâti-support ou véhicule
- > Exposés théoriques
- > Études de cas
- > Évaluation des acquis de la formation
- > Stages animés par nos techniciens formateurs experts du hayon élévateur

TARIF

- > Nous consulter
- > Support de formation inclus
- > Financement OPCA possible (Organisme référencé Datadock)

LIEU & DATES

- > Inter : nous consulter
- > Intra : nous consulter



OBJECTIFS

- ✓ Former les techniciens chargés des missions de contrôles réglementaires des élévateurs PMR dans le respect de la législation en vigueur et des méthodologies requises.
- ✓ Savoir utiliser l'outil Hydrotest®, plateforme de dématérialisation des rapports de vérification et application dédiée à la saisie mobile avec ou sans connexion.



PROGRAMME

Théorie

- ✓ Assimiler la réglementation et la législation en vigueur : directives, normes, arrêtés, décrets.
- ✓ Rappel des différents types d'élévateurs PMR, de leurs composants et de leur utilisation.
- ✓ Rappel des risques pour les personnes et des dispositifs de sécurité de l'élévateur.
- ✓ Acquérir les différentes méthodologies de contrôle : test de mise en service, remise en service, vérification réglementaire semestrielle...

Pratique

- ✓ Appliquer les méthodes et procédures de contrôle sur élévateurs PMR.
- ✓ Découvrir, maîtriser l'outil HYDROTEST et la nouvelle application dédiée à la saisie mobile, avec ou sans connexion : apprendre à saisir un contrôle et à gérer les relances.
- ✓ Test et évaluation de validation des acquis.



ACQUIS DE LA FORMATION

- ✓ Connaître la réglementation.
- ✓ Savoir réaliser une vérification réglementaire d'élévateur PMR.
- ✓ Attestation de formation avec avis donnant la possibilité au chef d'entreprise d'habiliter le technicien à la réalisation des opérations de vérifications réglementaires des élévateurs PMR.

